

Résultats d'exploitation et mouvements de la trésorerie

Résultats d'exploitation (non vérifiés)

Période de trois mois terminée le 31 mars 2009

	Budget (Cumulatif à ce jour) (en milliers)	Réel (Cumulatif à ce jour) (en milliers)	Antérieur (Cumulatif à ce jour) (en milliers)
Revenu			
Cotisations, y compris les employeurs tenus personnellement responsables	46 758 \$	47 210 \$	46 479 \$
Placements	15 134	(25 041)	(37 623)
Province du Nouveau-Brunswick	225	225	
	62 117 \$	22 394 \$	9 081 \$
Dépenses			
Frais engagés au titre des réclamations	50 259 \$	50 764 \$	50 648 \$
Administration	8 626	7 638	7 109
Tribunal d'appel	422	338	303
Obligations prévues par la loi	300	295	285
	59 607 \$	59 035 \$	58 345 \$
Excédent des revenus sur les (dépenses)	2 510 \$	(36 641 \$)	(49 264 \$)

Mouvements de la trésorerie (non vérifiés)

Période de trois mois terminée le 31 mars 2009

	Réel (Cumulatif à ce jour) (en milliers)	Antérieur (Cumulatif à ce jour) (en milliers)
Rentrées et sorties de fonds liées à l'exploitation		
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Employeurs cotisés	60 782 \$	55 658 \$
Employeurs tenus personnellement responsables	6 766	6 257
Intérêts et dividendes	5 402	6 800
Province du Nouveau-Brunswick	900	0
	73 850 \$	68 715 \$
Sorties de fonds affectées aux utilisations suivantes :		
Travailleurs blessés ou tiers au nom des travailleurs blessés	32 312 \$	31 362 \$
Fournisseurs et employés, pour des services administratifs et autres	9 324	9 671
	41 636 \$	41 033 \$
Rentrées nettes de fonds liées à l'exploitation	32 214 \$	27 682 \$
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Vente de placements	82 431 \$	51 656 \$
Sorties de fonds affectées à l'utilisation suivante :		
Acquisition de placements	87 197 \$	56 366 \$
Acquisition d'immobilisations	284	229
	87 481 \$	56 595 \$
(Sorties) nettes de fonds liées à l'investissement	(5 050)	(4 939)
Augmentation des espèces pendant l'exercice	27 164	22 743
Espèces et placements à court terme, début de la période	34 428	29 112
Espèces et placements à court terme, fin de la période	61 592 \$	51 855 \$

Les états qui figurent plus haut ont été dressés conformément aux conventions et pratiques comptables précisées dans les notes afférentes aux états financiers présentées dans le *Rapport annuel de Travail sécuritaire NB 2008*.

Évaluation des risques

Le conseil d'administration continue de surveiller les risques énoncés dans le *Plan stratégique et évaluation des risques 2008-2013*.

Niveau de risque

- Acceptable
- Prudence nécessaire
- Inacceptable

Risques uniques liés au mandat

- Niveaux de capitalisation
- Taux de cotisation qui n'encouragent pas l'autosuffisance
- Différentes attentes quant au rôle de Travail sécuritaire NB en matière de santé et de sécurité
- Lacunes et retards au niveau de l'adoption de modifications législatives
- Niveau et intégralité des prestations
- Maladies professionnelles
- Différentes attentes quant au rôle de Travail sécuritaire NB en matière de reprise du travail
- Différentes interprétations d'articles de la *Loi sur les accidents du travail*
- Lacunes au niveau de la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail* quant à l'applicabilité des politiques du conseil d'administration relativement aux décisions du Tribunal d'appel
- Répercussions financières des incitations aux employeurs proposées par le Comité d'étude indépendant
- Répercussions des hypothèses actuarielles sur les résultats financiers annuels

Risques externes

- Modifications apportées à d'autres lois provinciales ou fédérales, ou aux règlements

- Situation déplorable de la santé des Néo-Brunswickois
- Disponibilité et coûts des soins de santé
- Augmentation des accidents liés à une diminution des compétences et du nombre de travailleurs
- Répercussions d'un niveau faible d'alphabétisation et d'instruction sur la sécurité et la reprise du travail
- Répercussions des obstacles linguistiques et culturels sur la sécurité et la reprise du travail
- Niveau de connaissances et de ressources afin de faire face aux nouvelles industries à risques élevés

Risques opérationnels

- Répercussions d'événements catastrophiques sur la continuité des opérations
- Nombre d'employés de Travail sécuritaire NB qui prennent leur retraite
- Maintien d'employés de Travail sécuritaire NB dans les domaines spécialisés

Risques pour la réputation

- Attentes liées aux changements apportés aux politiques et aux lois dans les autres provinces et territoires
- Fraude et abus
- Décisions du gouvernement indépendantes des recommandations de Travail sécuritaire NB
- Changements aux Normes internationales d'information financière

Mises en garde de la direction

Les niveaux de capitalisation sont passés à 87,7 % au 31 décembre 2008. Cette diminution est en grande partie en raison du fléchissement des marchés des actions internationales qui a eu un effet sur le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB. Travail sécuritaire NB est tenu par la loi de faire en sorte que sa dette soit pleinement capitalisée d'ici cinq ans.

Notes

- Source : Division des services généraux, renseignements au 31 décembre 2008.
- Source : Division des services de travail sécuritaire, données annuelles au 31 décembre 2008.
- Source : Service des ressources humaines, 31 décembre 2008.
- Source : « Principaux indicateurs statistiques des résultats », Association des commissions des accidents du travail du Canada, n° 21. Remarque : Le Nouveau-Brunswick a une période d'attente de trois jours. Par conséquent, le nombre de réclamations avec interruption de travail indiqué dans ce rapport pourrait ne pas refléter toutes les blessures avec interruption de travail.
- Source : Division des services de travail sécuritaire, 20 mai 2009.
- Source : Travail sécuritaire NB, Sondage sur la satisfaction des clients, 2008.
- Source : Division des services généraux, 31 mars 2009.
- Jours d'absence = total des jours d'absence / (postes réels prévus au budget annuel – postes vacants)
- Roulement du personnel = postes actifs / (postes actifs + postes annulés) par année
- Source : Service des ressources humaines, 19 mai 2009.
- Ne comprend pas les dossiers ouverts qui ne deviennent pas une réclamation.
- Rajustement des années antérieures pour refléter les données les plus courantes.
- L'engagement des employés est un nouvel indicateur pour 2008.
- Les résultats annuels sont établis selon les données présentées dans le rapport des résultats de fin d'exercice et ne reflètent pas les changements à mesure que les données arrivent à échéance.
- Anciennes industries ciblées = industries qui étaient des industries ciblées, mais qui ne le sont plus; Actives > 1 an = Industries qui sont ciblées depuis plus de un an (foyers de soins, supermarchés); Actives < 1 an = Industries qui sont ciblées depuis moins de un an (restaurants).
- Les réclamations qui ne sont pas considérées gérables comprennent, par exemple, celles qui ont été présentées en retard, qui ont fait l'objet d'un appel ou pour lesquelles un employeur a présenté une formule de décision.

Pour nous joindre

Numéro sans frais
1 800 222-9775

Adresse postale

1, rue Portland, case postale 160
Saint John, NB E2L 3X9

Le présent rapport trimestriel est également disponible en ligne, et vous aurez la capacité de l'agrandir.

Visitez notre site Web à l'adresse
www.travailsecuritairenb.ca

Rendre compte : Résultats du premier trimestre, janvier à mars 2009



Travail sécuritaire NB s'engage à assurer des normes de gouvernance et d'administration parmi les plus élevées. La direction est donc heureuse de présenter les résultats du premier trimestre au conseil d'administration. Le présent rapport trimestriel résume les progrès de Travail sécuritaire NB vers l'atteinte de ses cinq buts stratégiques, des indicateurs et des objectifs tels qu'ils ont été établis lors du processus annuel de planification stratégique et d'évaluation des risques du conseil. Le rapport comprend un sommaire de ce qui suit :

- ➡ les résultats annuels liés aux buts, aux indicateurs et aux objectifs;
- ➡ des renseignements à ce jour relativement aux indicateurs qui ont un effet sur l'atteinte des buts;
- ➡ les notes de la direction qui communiquent la façon dont des initiatives précises aident à réaliser notre engagement stratégique;
- ➡ les résultats d'exploitation et les mouvements de la trésorerie;
- ➡ les risques que le conseil continue de surveiller ainsi que des mises en garde de la direction, s'il y a lieu.

Atteindre notre vision : Des lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick

Buts Résultats annuels : le 31 décembre 2008¹⁴

Indicateurs à ce jour : le 31 mars 2009

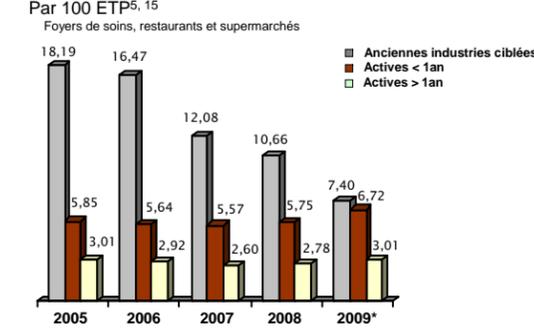
Notes de la direction

Sécurité

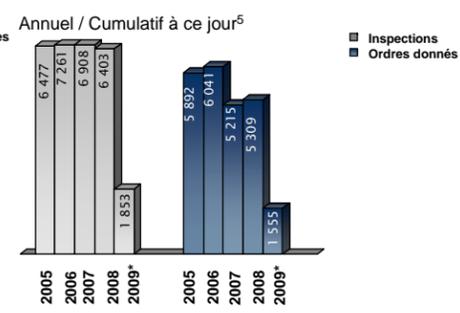
Taux d'accidents

	2004	2005	2006	2007	2008	2008 (objectif)
Tous les accidents pour chaque 100 travailleurs équivalents temps plein ¹²	3,46	3,61	3,52	3,46	3,48	< 3,51
Accidents avec interruption de travail pour chaque 100 équivalents temps plein ⁴	NB	1,30	1,42	1,33	1,36	n.d.
	Canada	2,61	2,56	2,39	2,26	n.d.
Tous les accidents par million de dollars de la masse salariale cotisable ²	1,36	1,42	1,40	1,36	1,34	< 1,39

Taux d'accidents des industries ciblées



Conformité à la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail



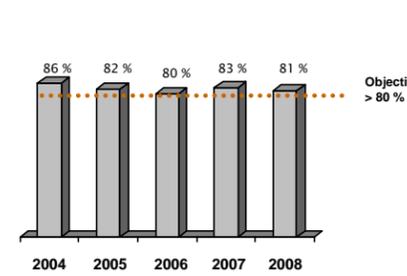
En général, les taux d'accidents de 2008 étaient semblables à ceux de 2007. L'une des initiatives clés de Travail sécuritaire NB vise à cibler les industries qui comportent un nombre élevé d'accidents. En 2009, les industries ciblées sont les restaurants, les supermarchés et les foyers de soins. Les industries des scieries et de la transformation du poisson ne sont plus ciblées depuis la fin de 2008. Les taux d'accidents des industries ciblées se chiffrent aux niveaux prévus. On prévoit qu'ils continueront à augmenter jusqu'à ce que des programmes de santé et de sécurité soient mis en œuvre. Ils devraient alors commencer à diminuer. Les taux d'accidents des anciennes industries ciblées devraient continuer à diminuer.

Une autre initiative clé de Travail sécuritaire NB consiste à cibler des entreprises qui comportent un nombre élevé d'accidents. Le nombre d'accidents de la plupart des 96 entreprises ciblées continue à s'améliorer.

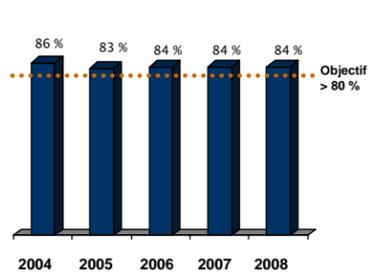
Les placements stratégiques en matière de santé et de sécurité en 2008 ont permis à Travail sécuritaire NB d'effectuer 1 853 inspections de lieux de travail et de donner 1 555 ordres à ce jour en 2009, soit une augmentation par rapport à 1 229 et à 1 028 respectivement pour la même période en 2008. Les inspections sont axées sur les industries ciblées et les entreprises qui comportent des risques élevés.

Service

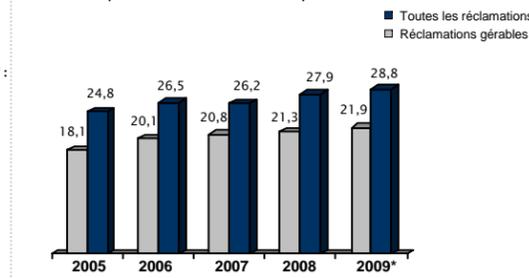
Satisfaction des clients Travailleurs blessés⁶



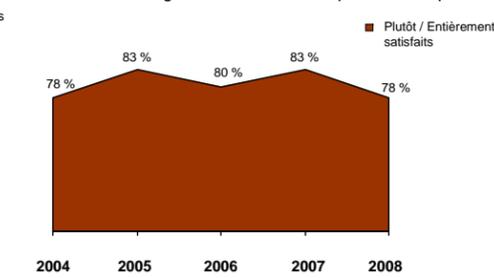
Satisfaction des clients Employeurs inscrits⁶



Jours écoulés avant le premier chèque de prestations^{5, 16}



Taux de satisfaction des clients⁶

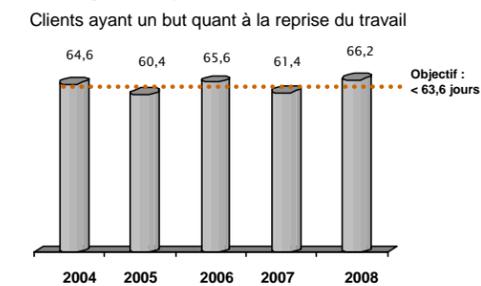


On continue d'évaluer les services offerts aux travailleurs blessés par Travail sécuritaire NB et d'autres fournisseurs de services externes. Les évaluations des programmes et des services au premier trimestre ont porté sur les services de physiothérapie primaire, la gestion de cas de syndrome du canal carpien, les demandes de prestations pour soins à domicile et les contrats de services avec les médecins.

La capacité de Travail sécuritaire NB de réduire le nombre de jours avant le premier chèque peut avoir un effet sur la satisfaction des clients à l'égard de la prestation des services. Selon le sondage sur la satisfaction des clients effectué en 2008, un total de 67 % des travailleurs blessés s'attendent de recevoir un chèque de prestations dans les deux semaines suivant la présentation de leur réclamation. Pour les réclamations gérables, le nombre moyen de jours avant le premier chèque se chiffrait à 21,9 jours, soit une légère augmentation par rapport aux résultats de fin d'exercice de 2008, mais une diminution comparativement au premier trimestre de 2008 (22,4 jours).

Reprise du travail

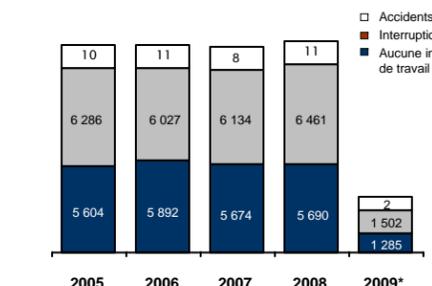
Nombre moyen de jours pendant lesquels le client reçoit des prestations²



Nombre médian de jours pendant lesquels le client reçoit des prestations²

2004	23,0 jours
2005	21,0 jours
2006	22,1 jours
2007	22,0 jours
2008	22,0 jours

Réclamations traitées selon la catégorie^{5, 11}



Réclamations avec interruption de travail réglées⁵



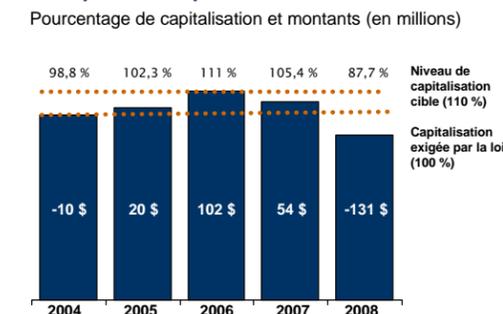
La durée moyenne annuelle des réclamations fermées selon lesquelles les travailleurs ont repris le travail était supérieure à l'objectif en 2008. Cependant, la durée moyenne en 2008 devrait s'améliorer et se rapprocher du niveau de 2007 à mesure que les données arrivent à échéance.

Le nombre d'accidents avec interruption de travail a augmenté pour la deuxième année consécutive en 2008. Toutefois, les résultats du premier trimestre de 2009 indiquent que la tendance change. Le nombre de réclamations avec interruption de travail, qui se chiffrait à 1 502 au premier trimestre de 2009, représente une diminution de 2,9 % par rapport à la même période en 2008. En général, environ 19 travailleurs sur 20 reprennent le travail ou sont prêts à le reprendre.

Travail sécuritaire NB continue à mettre en œuvre des stratégies afin de réduire la durée des réclamations pour les blessures à l'épaule, le syndrome du canal carpien et la sciatgie. Il a également mis en œuvre des techniques cognitives de motivation, et a déployé des efforts en vue de réduire le nombre de réclamations susceptibles d'être de longue durée afin d'améliorer les résultats par rapport à la reprise du travail.

Efficacité

Historique de la capitalisation¹

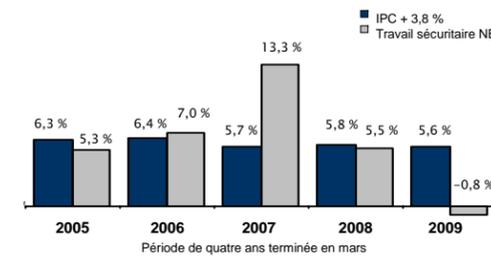


Actif et passif (en millions)¹

	Actif	Passif
2004	832,3 \$	842,1 \$
2005	920,2 \$	899,9 \$
2006	1 035,7 \$	933,2 \$
2007	1 065,5 \$	1 011,0 \$
2008	930,4 \$	1 061,2 \$

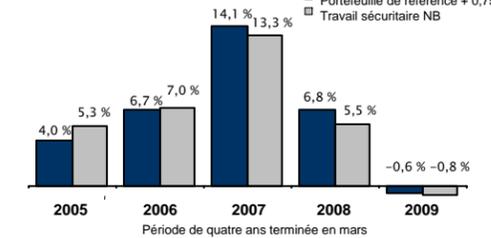
Objectif de rendement n° 1

Le taux de rendement du portefeuille de placements doit être supérieur à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) en plus de 3,8 % sur une moyenne mobile de quatre ans.⁷



Objectif de rendement n° 2

Le taux de rendement du portefeuille de placements doit être supérieur au rendement généré par le portefeuille de référence défini dans la politique de placement, et ce, de 0,75 % sur une moyenne mobile de quatre ans.⁷

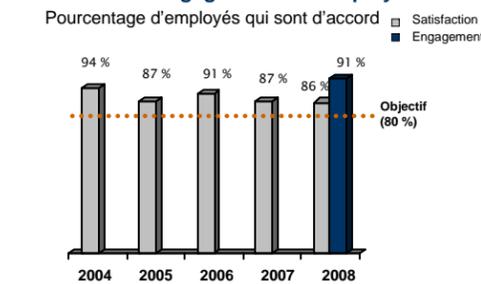


Les marchés des actions ont connu des difficultés en janvier et en février. De plus, les gains étaient moins élevés que prévu, et on craignait davantage que la récession mondiale soit plus sévère et plus longue qu'on ne l'avait pensé au début. Les investisseurs étaient également inquiets par rapport à la stabilité financière des banques et leur besoin de réunir plus de capitaux. Les actions ont connu un redressement en mars car on espérait que les mesures prises par les décideurs aident à améliorer les marchés mondiaux du crédit et à redonner une confiance dans le système financier. Le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB a connu une baisse de 3,3 % au premier trimestre, ce qui était supérieur au portefeuille de référence, lequel a connu une baisse de 4,0 %. Le niveau de capitalisation de Travail sécuritaire NB se chiffrait à 87,7 % au 31 décembre 2008. La stratégie financière à long terme et les politiques de placement énoncent la stratégie de Travail sécuritaire NB visant à retrouver un niveau de pleine capitalisation et à maintenir une discipline quant aux placements lors de conditions volatiles des marchés. Le conseil d'administration a approuvé les politiques suivantes au premier trimestre de 2009 :

- ➡ Politique n° 25-030 – Douleur chronique
- ➡ Politique n° 21-206 – Financement des prestations de rente

Satisfaction du personnel

Satisfaction et engagement des employés^{3, 13}

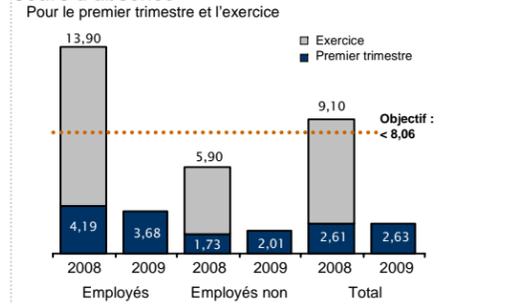


Santé et sécurité³

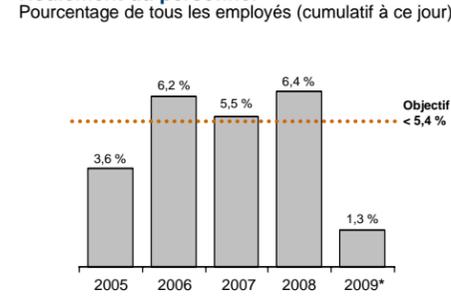
Indice de sécurité annuel

Année	Indice de sécurité
2007	85%
2008	86%

Jours d'absence^{8, 10}



Roulement du personnel^{9, 10}



Le programme annuel de santé et de sécurité de Travail sécuritaire NB aide à maintenir des normes parmi les plus élevées dans le but d'assurer un environnement de travail sain et sécuritaire. Voici certaines des activités qui ont été organisées dans le cadre du programme au premier trimestre de 2009 :

- ➡ l'évaluation du processus de manutention du matériel au magasin;
- ➡ la mise à jour du plan de la continuité des opérations en cas d'une pandémie de grippe;
- ➡ la vérification des registres d'inspection des machines;
- ➡ l'amélioration des connaissances des responsables relativement aux règlements en matière de santé et de sécurité.